



Association Chassieu Athlé

Complexe sportif Romain Tisserand
Chemin du Trêve - 69680 Chassieu

chassieuathle@gmail.com

www.chassieu-athle.fr

INFORMATIONS PRATIQUES LICENCE 2022/2023

DOCUMENTS A FOURNIR

- ▣ La **fiche d'inscription** avec l'autorisation parentale pour les mineurs
- ▣ Le **certificat médical** : ci-joint dûment rempli le questionnaire santé sport pour les renouvellements (2 renouvellements) ou par votre médecin **datant de moins de six mois au jour de la prise de licence** et avec la **mention obligatoire « non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition »**.
Pour la prise d'une 1^{ère} licence ou le renouvellement de la licence d'un mineur, le titulaire de l'autorité parental peut attester avoir rempli, avec son enfant, le questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur et voir son enfant dispenser, dans les conditions prévues par le Code du Sport, de présenter un certificat médical.
- ▣ Le **règlement** de la cotisation par chèque à l'ordre de Chassieu Athlé (un règlement en deux ou trois chèques est possible)
- ▣ Une photocopie de la **carte M'Ra** pour les bénéficiaires

TARIFS DES LICENCES

	Tarifs
Eveil Athlé – Poussins (2012-2015) Nouvelle licence	180,00 €
Renouvellement	170,00 €
Licence Compétition*	
Benjamins à Vétérans (2011 et avant) Nouvelle licence	240,00 €
Renouvellement	210,00 €
Si Renouvellement avant le 15 septembre	190,00 €
Licence Loisirs (y compris renouvellement)	190,00 €

**Obligation de participer à au moins 2 compétitions au cours de l'année*

HORAIRES DES ENTRAÎNEMENTS

Entraînements toute l'année y compris vacances scolaires (sauf Eveil Athlé et Poussins)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Eveils (2014-2015)			16h30 – 18h*		
Poussins (2012 – 2013)			16h30 – 18h*		
Benjamins			18h – 20h		18h – 20h
Minimes	18h – 20h		18h – 20h		18h – 20h
Cadets, juniors, espoirs	18h – 20h		18h – 20h		18h – 20h
Cadets à master (Concours lancers)	Se renseigner auprès de l'entraîneur des lancers.				
Séniors, master (Demi-fond/Hors stade)	18h – 20h	18h – 20h	18h – 20h	18h – 20h	18h – 20h
Loisirs		18h – 20h		18h – 20h	
Cadets à master (Sprint/Concours sauts)	Lien avec le club du DMA (Décines Meyzieu Athlétisme)				

(* horaires pouvant être modifiés en fonction de l'encadrement)

Renseignements : Site Internet : www.chassieu-athle.fr



FICHE INSCRIPTION 2022 / 2023

Association Chassieu Athlé
Complexe sportif Romain Tisserand
Chemin du Trêve - 69680 Chassieu

chassieuathle@gmail.com

www.chassieu-athle.fr

NOM : _____
PRENOM : _____
Sexe : féminin masculin
Date de naissance : ____/____/____ (jj/mm/aaaa)
Adresse complète : _____

Code postal : _____ **Ville :** _____
Adresse Email (obligatoire) : _____
Téléphone (portable) : _____ **Téléphone (fixe) :** _____

Type d'inscription : 1^e inscription
 Renouvellement **N° Licence :** _____
 Mutation **Club précédent :** _____

Type de licence choisie Licence Athlé compétition Licence Athlé Découverte Licence Athlé Santé /Loisir
 Licence Athlé Encadrement

Certificat médical : (Articles L 231-2 et L 231-2-2 du Code du Sport)

- **Pour les Licences Athlé Compétition, Athlé Entreprise et Athlé Running** le soussigné majeur certifie avoir produit un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de l'athlétisme en compétition datant de moins de six mois à la date de prise de la Licence.

- **Pour les licences Athlé Santé**, le soussigné majeur certifie avoir produit un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport datant de moins de six mois à la date de prise de la Licence.

- **Dans le cadre d'un renouvellement de Licence**, et dans les conditions prévues par le code du sport, le soussigné peut attester avoir rempli le questionnaire de santé et se voir dispenser de présenter un nouveau certificat médical.

J'affirme avoir rempli le Questionnaire Santé Sport pour le renouvellement de ma licence

- **Pour la prise d'une 1^{ière} licence ou le renouvellement de la licence d'un mineur**, le titulaire de l'autorité parental peut attester avoir rempli, avec son enfant, le questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur et voir son enfant dispenser, dans les conditions prévues par le Code du Sport, de présenter un certificat médical.

Assurances (Articles L 321-1, L 321-4, L 321-5, L321-6 du Code du Sport) La Fédération Française d'Athlétisme propose, par l'intermédiaire de MAIF, assureur : - aux Clubs : une assurance Responsabilité Civile garantissant la responsabilité du Club et du Licencié au prix de 0,26 euro TTC (inclus dans le coût de la licence). Un Club peut refuser le bénéfice de cette assurance proposée par la fédération, il doit alors fournir une attestation d'assurance prouvant qu'il répond aux obligations de la loi (Article L321-1 du Code du Sport). - aux Licenciés : une assurance Individuelle Accident de base et Assistance, couvrant les dommages corporels auxquels peut les exposer la pratique de l'Athlétisme, au prix de : 0,7 euro TTC (inclus dans le coût de la licence et non déductible).

J'accepte l'assurance Individuelle Accident et Assistance proposée

Je refuse l'assurance Individuelle Accident et Assistance proposée et reconnaît avoir été informé des risques encourus lors de la pratique de l'Athlétisme pouvant porter atteinte à mon intégrité physique

Le soussigné déclare expressément avoir pris connaissance des dispositions relatives à l'assurance exposées ci-dessus et des garanties optionnelles proposées (option 1 et 2) complémentaires (consultables entre autres sur le site **www.athle.fr rubrique Assurances**)

Le soussigné s'engage à respecter les statuts et règlements de la Fédération Française d'Athlétisme et ceux de la Fédération Internationale d'Athlétisme.

Droit à l'image : Le soussigné autorise le Club à utiliser son image sur tout support destiné à la promotion des activités du Club, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial. Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour une durée de 4 ans et pour la France.

Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre (l'absence de réponse vaut acceptation)

Loi Informatique et libertés (Loi du 6 janvier 1978) : Le soussigné est informé du fait que des données à caractère personnel le concernant seront collectées et traitées informatiquement par le Club ainsi que par la FFA. Ces données seront stockées sur le SI-FFA et pourront être publiées sur le site internet de la FFA (fiche athlète). Le soussigné est informé de son droit d'accès, de communication et de rectification, en cas d'inexactitude avérée, sur les données le concernant, ainsi que de son droit de s'opposer au traitement et/ou à la publication de ses données pour des motifs légitimes. A cet effet, il suffit d'adresser un courrier électronique à l'adresse suivante : cil@athle.fr Par ailleurs, ces données peuvent être cédées à des partenaires commerciaux. Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre (l'absence de réponse vaut acceptation)

Autorisation parentale (pour les mineurs uniquement)

Je soussigné _____ en ma qualité de _____ (père, mère, représentant légal) de l'enfant autorise :

- mon enfant à se déplacer en transport en commun ou en véhicule individuel lors des compétitions

- en cas d'accident, Chassieu Athlé, à prendre toutes mesures d'urgence concernant mon enfant

- la réalisation de prélèvement sanguin dans le cadre de la lutte contre le dopage conformément à l'article R.232-45 du Code du Sport

Et déclare m'assurer de la présence d'un responsable de Chassieu Athlé lorsque je dépose mon enfant au complexe Romain Tisserand pour les entraînements et/ou les compétitions

Date et signature du licencié (des parents ou du représentant légal si le licencié est mineur)